

**SIVOS**  
DU  
**BEUVRON**

NEUNG-SUR-BEUVRON  
LA FERTÉ-BEAUHARNAIS  
41210

**PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL  
SÉANCE DU MARDI 17 JUIN 2025**

Tél. 02 54 83 63 38

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 17 juin, à 18 heures 30 minutes, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Alexandre TRUPPA, président

Étaient présents :

MM. Alexandre TRUPPA, Guillaume GIOT,  
Mmes, Stéphanie DAVID, Anne-Sophie LEYTHIENNE.

Excusé : M. Jean-Pierre GUEMON,

Absente: Mme Coraline ROUBALLAY

Secrétaire de séance : Mme Anne-Sophie LEYTHIENNE

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de la dernière réunion,
  - Ecole privée catholique,
  - Travaux de l'école,
  - Questions diverses
- 

Madame Anne-Sophie LEYTHIENNE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de rajouter les tarifs des repas à la cantine à l'ordre du jour.

L'ajout du sujet est voté à l'unanimité.

<b>ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 04 MARS 2025</b>
---

M. le Président demande aux membres du Comité Syndical s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du 04 mars 2025 et demande de l'adopter.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

## 1°) ECOLE PRIVEE CATHOLIQUE

M. le Président informe les membres du SIVOS qu'il s'est rendu à la réunion avec l'association des Maires Ruraux du Loir-et-Cher le 14 mai 2025.

Il a été constaté une réelle différence de traitement selon le département, le préfet ou sous-préfet. Certaines communes ne versent aucune participation et elles n'ont aucun rappel, d'autres reçoivent un commandement à payer par les services de la préfecture suite à leur refus, et enfin d'autres communes se conforment à la loi en réglant le montant demandé.

Le diocèse a récolté environ 400 000€ sur le département pour cette année.

Les coûts moyens de scolarité du département sont :

Maternelle : 1 917 €

Primaire : 982 €

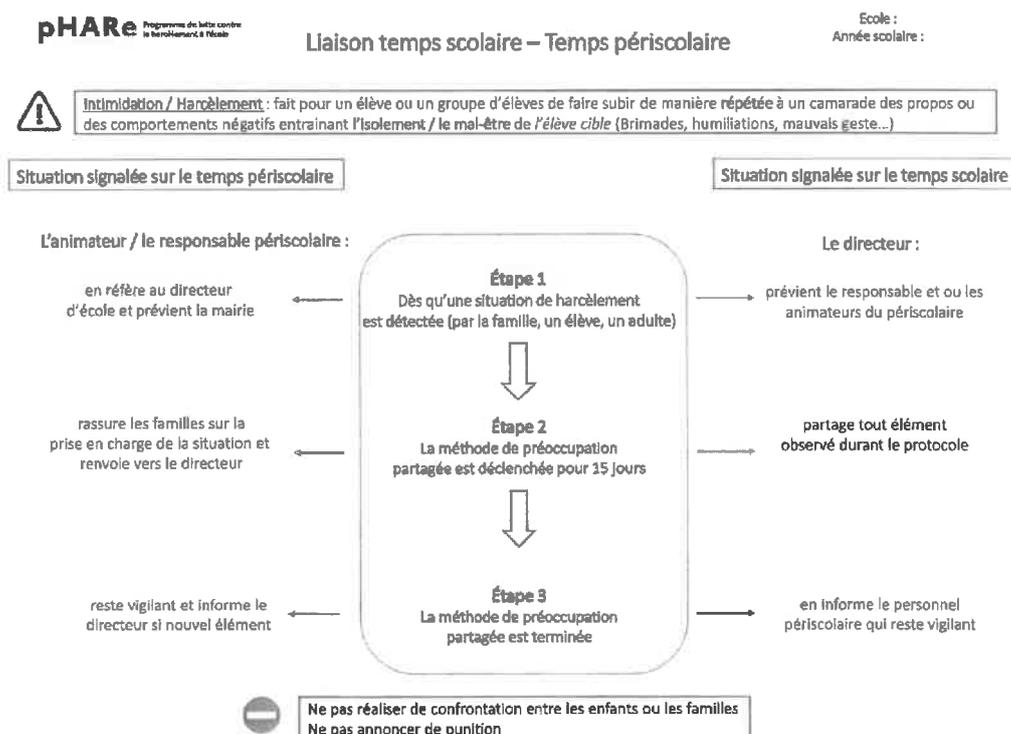
Il a été convenu que l'Association des Maires Ruraux du Loir-et-Cher, au nom des communes concernées exprime notre désaccord sur le principe d'iniquité de traitement, et en informe le Préfet de Loir-et-Cher.

Nous sommes à ce jour dans l'attente d'un retour de l'Association des Maires Ruraux du Loir-et-Cher.

## 2°) PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT A L'ECOLE

Monsieur le Président informe les membres du SIVOS que madame la directrice a proposé une réunion à l'équipe du personnel périscolaire pour une information sur le programme de lutte contre le harcèlement à l'école le 20 mai à 15h30.

Ainsi, dans le cadre du programme pHARE, un protocole a été mis en place et signé par la mairie afin qu'il y ait une continuité de vigilance sur les situations de harcèlements durant l'ensemble de la journée tant sur le temps scolaire que périscolaire.



### 3°) TARIFS CANTINE 2025

Monsieur le Président informe les membres du SIVOS que les tarifs des repas vont augmenter de 1.5% à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 sur proposition du prestataire.

Repas	Tarifs Convivio 2024	Facturation aux familles	Tarifs Convivio 2025
Maternelle	2.92 €	4.20 €	2.97 €
Primaire	3.00 €	4.20 €	3.03 €
Adulte	3.35 €	4.20 €	3.41 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le comité décide de ne pas répercuter cette hausse aux familles pour la prochaine rentrée.

Un rendez-vous avec la diététicienne est planifié le mardi 24 juin à 14h afin d'échanger sur les différentes anomalies survenues depuis le début du contrat.

Pour rappel le marché avec Convivio a été conclu pour 3 ans à compter du 02/09/2024. Il n'est pas reconductible.

### 3°) RASED

Monsieur le Président informe les membres du SIVOS que le RASED, par courrier en date du 3 mai 2025 a transmis une demande de participation financière pour l'année scolaire 2025-2026.

A ce jour, le RASED ne fait pas de suivi individuel des enfants mais par groupe ou par classe. Les enseignantes sollicitent également l'équipe en cas de difficulté.

Les élus du SIVOS souhaitent connaître le nombre de déplacements sur la commune et le nombre d'interventions afin de justifier le montant de la subvention.

Le montant de la subvention sera décidé à la prochaine réunion en vue des crédits disponibles.

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

M. le Président porte à la connaissance des membres du SIVOS diverses informations :

1. Point sur les travaux : Pergola en cours d'installation. L'entreprise Idverde est revenue pour sécuriser les marches de l'amphithéâtre, retendre les ganivelles, enlever des lattes de la cabane car les enfants se cachaient et les surveillantes ne les voyaient pas. Les enfants se sont réappropriés la cabane modifiée en créant de nouveaux jeux.
2. Le marché des transports scolaires arrivera à échéance à la fin de l'année scolaire 2025-2026. Il faudra relancer un marché public au printemps de l'année prochaine.
3. Le conseil d'école se déroulera à la Ferté Beauharnais le 23 juin 2025.
4. La kermesse de l'école aura lieu le samedi 28 juin 2025 (spectacle à La Forge et Kermesse et remise des Prix dans la cour de l'école).

Fin de la séance : 19h30

Le Président,  
Alexandre TRUPPA

La secrétaire,  
Mme Anne-Sophie LEYTHIENNE